



Jean-Baptiste Fabre

(1727-1783)

*écrivain de langue d'oc*

*Fabre de Castor*

*... Aïci lou patois m'escapa ;  
Monséigneur, excusas lou ;  
dès qué souï de bonna himou  
aquella foulié m'arrâpa...*

Ici le patois m'échappe ;  
Monseigneur, excusez-le ;  
dès que je suis de bonne humeur  
cette folie s'empare de moi

« Sur le gain d'un procès considérable »,  
*Œuvres de Saint-Castor*, vol. VI.



Jean Coustou, *portrait de l'abbé Fabre*, 1765.  
Musée du Vieux Montpellier

## *Vous dirâï, Moussu...*

**J**ean-Baptiste Fabre fut, au siècle des Lumières, ce que l'historien Michel Vovelle a nommé un intermédiaire culturel : il a traversé son époque tel un voyageur du temps et de l'espace, attentif à ce qui se passait dans l'existence de son pays comme dans la sienne propre. La langue d'oc de Sommières où il naquit, puis celle du pays de Montpellier, où il vécut le plus souvent et exerça l'essentiel de son ministère, fut sa langue première, suivie très tôt par le français, puis le latin, quand il devint prêtre catholique.

De ce qu'il apprenait dans ces trois langues, il n'oublia rien et en fit le miel de sa personnalité, celle d'un homme des carrefours et des rencontres. Celle aussi d'un écrivain consacrant à son œuvre une part importante de son temps disponible. S'il ne publia presque rien de son vivant, il gratifia ses protecteurs, notamment Saint-Priest, l'intendant de Languedoc, de copies manuscrites de ses compositions : poésies, pièces de théâtre, récits en vers ou en prose, sermons, essais philosophiques ou encore versions très personnelles des grands textes grecs (*l'Odyssee*) ou latins (*l'Énéide*, inachevée).

La partie française de sa production et ses compositions en latin n'ont guère été diffusées, au contraire de ses œuvres en occitan, dont les lectures qu'il faisait à ses protec-

teurs firent beaucoup pour sa réputation. Après sa mort, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on commença à recueillir et à faire imprimer, avec succès, son œuvre d'oc. Sans doute parce qu'elle constituait le volet le plus original de cette « folie » (le mot est de lui) d'écrire qui l'avait accompagné jusqu'à sa disparition dans son village de Celleneuve, près de Montpellier. Dans sa langue première, qui était aussi celle de la plupart de ses paroissiens de la campagne montpelliéraine, Fabre était plus vrai et plus créatif. Idiome des origines, la langue d'oc était celle de toutes les aventures, de toutes les audaces, pour ce fils du peuple, grand connaisseur des contes et récits portés par la parole populaire, et pour le fin lettré qu'il était devenu. D'où la force fascinante d'un récit comme *Jean l'an prés*, dont le héros nous fait traverser toute la société du temps sur un rythme endiablé, une force que l'on perçoit, autrement, dans *Cadaroùssa* et dans ses poésies de circonstance, son théâtre « au village » ou ses réécritures inspirées d'Homère et de Virgile. Fabre, écrivait Emmanuel Le Roy Ladurie, « l'un des grands auteurs français (d'expression languedocienne) du XVIII<sup>e</sup> siècle ».

### **Philippe Gardy**

Directeur de recherche honoraire au CNRS  
Université Paul Valéry, Montpellier



Jean-Joseph Bonaventure Laurens,  
Sommières, Gard (vue du Midi, vers 1873).  
Bibliothèque Inguimbertaine, Carpentras

## Esquisse biographique

Jean-Baptiste Castor Fabre naît le 26 mars 1727 à Sommières où ses parents sont venus travailler comme maître et maîtresse d'école. Dans la cité, les deux religions chrétiennes, catholique et protestante, se côtoient et

l'enfant a pu observer les arrangements nécessaires à la vie en commun, notamment à l'école. La famille Fabre part pour Montpellier quand il a quinze ans, il est clerc tonsuré et peut déjà être appelé *abbé* Fabre, comme tous les ecclésiastiques du temps. Il suit dès lors pendant cinq ans des études de philosophie puis de théologie au collège de la ville où enseignent des jésuites. Reçu maître ès arts à 20 ans, cet élève brillant a acquis une solide culture classique, comme des clercs, médecins ou juristes de la place, certains étant restés des amis. À 24 ans, il s'engage dans la voie de la prêtrise au séminaire de Nîmes où il est ordonné le 27 mai 1752.

Dans le diocèse de sa naissance, il débute comme vicaire à Aubais. Il y trouve des parents, les Lange, des amis comme Prion, un chroniqueur de la vie locale, et ses premiers protecteurs, le marquis et la marquise d'Aubais. Ce temps de formation passé, il cherche une cure, l'évêque



Carte du diocèse de Montpellier. Bourgoin scrip. ; Aldring sculp. (1789). Archives départementales de l'Hérault

lui propose tout à côté Congénies où le curé Darles, aussi poète de langue d'oc et très malade, ne peut plus assurer sa tâche. Ce sera finalement Vic-la-Gardiole dans le diocèse de Montpellier, où un chanoine du chapitre Saint-Pierre le nomme comme curé à la portion congrue, un chapitre qui le rétribue avec ses propres revenus, notamment les dîmes. Commence alors une vie, rare pour l'époque, de recherche d'un poste plus rémunérateur, où il serait secondé donc avec moins de travail, où il pourrait enseigner à des adolescents tout en poursuivant une œuvre littéraire qui est déjà appré-

ciée. N'avait-il pas été en charge de la classe de rhétorique du collège en 1762-1763 ?

Après Vic (1755-1756), il est en fonction à Castelnau-le-Lez (1756-1765), puis au Crès comme prieur mais aux revenus très limités (1765-1769). Les portions congrues ayant été augmentées par un édit royal de 1768, il repart comme curé congruiste pour la tranquille paroisse rurale de Montels, à Montpellier (1769-1773). Puis il permute sa cure avec le curé de Cournonterral, enseignant comme lui (1773-1780). Étant tenu à résidence, cet éloignement



Jean-Marie Amelin, *Celleneuve*, 1845. Bibliothèque municipale de Montpellier

dans un bourg peuplé lui pèse et il obtient de son évêque d'être nommé bénéficiaire du quart des revenus du prieuré de Celleneuve, le reste étant dévolu à l'abbaye d'Aniane. Désormais établi aux portes de la grande ville, il peut se rendre facilement chez l'intendant Saint-Priest ou l'évêque Malide, ses nouveaux protecteurs. Il est aidé d'un vicaire et a la surprise de découvrir sa popularité parmi un peuple

de citoyens. Devait y être pour beaucoup le *Sermoun de Moussu Sistre*, longtemps récité dans les banquets de la ville. Décédé le 6 mars 1783, à l'âge de 56 ans, il est enterré dans l'église, une modalité alors en usage pour les desservants du culte. Sa sépulture est enregistrée sous le nom de Jean-Baptiste Favre de Saint-Castor, nom d'usage qu'il s'est choisi en 1774, après la mutation de leur patronyme par son neveu garde du corps du roi. Fabre a fait partie des vingt pour cent d'ecclésiastiques français de son temps qui étaient écrivains. Quand des auteurs d'ouvrages étaient publiés, c'était souvent sans nom d'auteur. La lecture, la copie et la vente de manuscrits étaient une façon ordinaire de se faire connaître, avant la Révolution. En 1797, des admirateurs ont voulu le sortir de l'anonymat et font imprimer deux poèmes en langue d'oc déjà très connus, *Le Sermoun* précédé du *Siège de Caderousse*. Dans ce dernier, il s'en prenait vingt ans plus tôt au pouvoir de l'Église à travers les dîmes et les chanoines qui les percevaient, au détriment des curés de paroisse. Les dîmes avaient en effet disparu dès 1789. *Caderousse* ne devrait-il pas une partie de son succès à sa résonance avec les interrogations et les controverses qui agitaient la fin de ce siècle-là ?

**Danielle Bertrand-Fabre**

# Séjour de Fabre à Aubais

(20 janvier 1753 - 20 août 1755)

Monsieur le curé d'Aubais, monsieur le curé de Congénies, monsieur l'abbé Dayrolle, curé en second d'Aigues-Vives, monsieur Fabre, curé en second de ce lieu, monsieur Coteron, archichapelain de hauts et puissants seigneurs, madame la marquise d'Aubais, de monsieur le marquis, son époux, et de monsieur du Cayla leur fils unique, le 12 février [1754], environ les 2 heures après midi, les cinq ecclésiastiques s'étant transportés au jeu du mail, le nommé Prion était le seul laïque qui était avec eux, tous les six ensemble jouèrent plusieurs parties.

Le 7 août [1755], monsieur Fabre, secondaire de la paroisse d'Aubais. Il est un très digne prêtre. Jamais ecclésiastique ne fut orné d'autant de rares qualités. Il fut nommé provicaire en seul à la cure de Congénies. À cet effet, monseigneur l'évêque de Nîmes, son prélat, lui envoya ses lettres de provisions. Monsieur Darles, titulaire de cette église, quoique encore plein de vie, mais étant très suranné, ce qui l'a obligé de donner ce procuré pour en remplir à sa place les fonctions. Les habitants d'Aubais ne peuvent se consoler que monsieur Fabre les ait quittés. Il

n'y eut jamais d'ecclésiastique autant aimé que celui-ci le fut de ses paroissiens.

Extraits du *Journal* de Pierre Prion, intitulé *La Chronologiette* (1744-1759).



Parution mai 2023.

*Un Vaounageou n'es pas un grand douctou :  
ai bé bon cor ; Mais, vostré servitou ;  
déqué sèrvs lou bon cor sans la lénga ?  
quand l'on es mut, l'y a pas bon cor qué tènça.*

Un Vaunageol n'est pas un grand docteur ;  
j'ai vraiment bon cœur ; mais, non, je n'en crois rien,  
à quoi sert le bon cœur sans la langue ?  
quand on est muet, il n'est aucun bon cœur qui tienne.

Jean-Baptiste Fabre. Extrait de l'épître à la marquise d'Aubais, pour l'envoi du manuscrit « *L'Opéra d'Aubais* ».

# Correspondance de Jean-Baptiste Castor Fabre

(extraits des *Lettres à son neveu*)

... quand on a l'amour de son état ; le zèle et ensuite l'habitude rendent tout aisé.

(...) Ayez pour vos égaux cette douceur, cette déférence, qui fait le charme de la société. Point d'humeur, point d'amour-propre ; cédez aisément, mais sans bassesse. On se tire mal d'affaire quand on a l'imprudence de s'entêter, et on perd tout le fruit d'une bonne conduite passée, lorsqu'on s'engage trop avant pour des minuties.

(28 mai 1774)

**J**e n'avais jamais tant fait le personnage de poète, c'est-à-dire tant rêvé, tant fait de châteaux en l'air, que j'en bâtis aujourd'hui par le fâcheux concours de circonstances qui s'opposent à la réalisation de mes désirs.

(...)

J'aurai probablement abondante récolte d'excellent vin, et si la paix revenait du ciel, elle me mettrait honnêtement à l'aise cette année. Nous avons pour recueillir les fruits le plus beau temps de la nature, et déjà la chose va grand



train. Rien de plus riant que nos vendanges. (...)

Vous avez été lecteur romancier, et moi de même, grâce au Ciel. Je ne vous demande que de vous rappeler la carte géographique du fleuve de Tendre qui se trouve dans les curieuses découvertes de M<sup>lle</sup> de Scudéry. Vous savez que ce fleuve promène ses eaux vives et douces sur les bords enchanteurs de plusieurs Isles délicieuses, et qu'il prend le nom de celles qu'il baigne successivement. C'est ce qui le fait appeler Tendre sur amour, Tendre sur amitié, Tendre sur estime,

Tendre sur reconnaissance, etc...

(1 octobre 1781)

**T**a mère a pris une pleine pharmacie de remèdes, ils eussent rendu malade le roy qui est sur le cheval de bronze du Peyrou, elle y a résisté, elle rentre à grands pas dans la route de la santé primitive, et Dieu sçait notre joye.

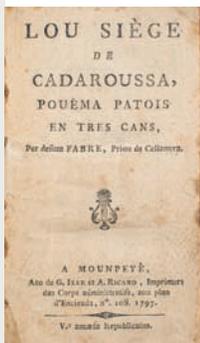
(6 octobre 1781)

# Une œuvre longtemps manuscrite, puis souvent imprimée

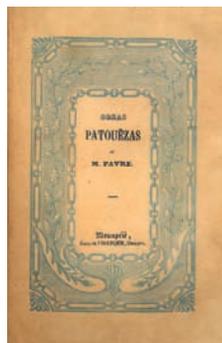
L'œuvre de Fabre est quantitativement importante, que ce soit l'œuvre française (des poèmes lyriques, une comédie, *Le Galimatias*, des compositions en prose, comme *Les Visites de Zima*, contes arabes, des contes et des fables en vers, des pamphlets – *Réponses précises aux Questions du prétendu licencié Zapata*, réfutation de Voltaire –, des études de critique littéraire, des traductions ou adaptations d'auteurs latins, des épigrammes, de nombreuses pièces de circonstance, des sermons, etc.), ou l'œuvre occitane (deux comédies, *L'Opéra d'Aubais* et *Lou Trésor dé Substancioun*, le roman de *Jean l'an près*, des adaptations d'Ovide, Martial,

Horace, des contes versifiés, un poème burlesque original, le *Siège de Caderousse*, une *Odyssee* travestie, une version burlesque du poème virgilien, l'*Énéide de Celleneuve*, que la mort l'empêcha de terminer...). Trente années durant (entre 1750 et 1783), une expérience d'écriture pratiquement ininterrompue se développe, véritable traversée d'une existence par la complémentarité conflictuelle de deux langues, l'une prestigieuse, l'autre sans noblesse, ce « patois » dont le statut même de langue infériorisée constitue paradoxalement la force.

**Philippe Gardy**



Première édition : *Le Siège de Caderousse*, Montpellier, G. Izar et A. Ricard, 1797.



*Œuvres patoises*, Montpellier, Auguste Virenque, libraire-éditeur, 1839. (4 vol.)



*Œuvres languedociennes* de J.-B. Favre. Édition illustrée par Édouard Marsal, Montpellier, 1878.



# Jean-Baptiste Fabre un écrivain méridional au siècle des Lumières

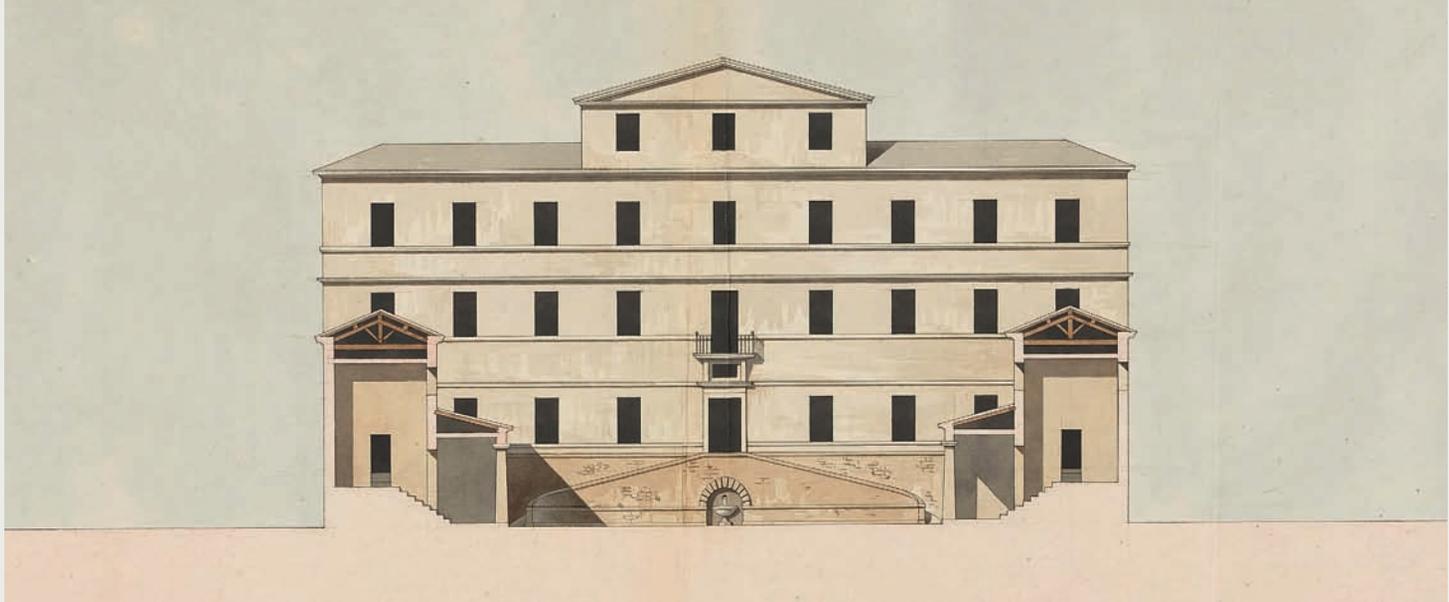
Ordonné prêtre à Nîmes puis vicaire à Aubais, l'abbé Fabre est promu curé en 1755 dans le diocèse de Montpellier où il exercera son ministère<sup>1</sup>. Œuvres, correspondance et documents professionnels le classent parmi les nombreux ecclésiastiques européens de son temps fervents de lecture et d'écriture. Qu'il exerce dans des bourgs ou à Montpellier, il sera recherché pour ses compétences : prédication, enseignement et littérature en français ou en langue d'oc qu'il diffusait sous forme de manuscrits.

Un prêtre méridional se doit de pratiquer la langue d'oc pour comprendre ses ouailles en confession. Les diplômés en théologie de Montpellier sont de recrutement régional, comme les maîtres ès arts : une zone couvrant Perpignan, Rodez-Mende et Montpellier, qui s'étend même jusqu'à Nîmes pour les seconds. Pendant ses études, Fabre avait pu observer que les Méridionaux se comprennent dans leurs différents idiomes. Ainsi, dans la première version de l'*Histoire de Jean l'an prés* (1756), met-il en scène Truquette, le migrant du Rouergue, parlant sa langue en Vaunage : Truquette en vient à prononcer des terminai-

sons de mots en « o », à la place des « a » attendus. Ce petit roman insigne éclaire sur la vie du peuple, sa langue, religion ou conception de l'honneur. Les paysans, supposés superstitieux, fournissent un argument dans *Lou Trésor de Substancioun*, pièce inspirée de Castelnaud-le-Lez. L'œuvre se nourrit des premières rencontres de l'auteur, compagnons d'études et premiers paroissiens.

Fabre est un transmetteur de savoirs, qui puise à la culture populaire, en langue d'oc ou en français. Si des contes ont été perdus, *Jean l'an prés* garde la trace d'un monde merveilleux, à côté d'une veine burlesque et picaresque. La culture savante s'enracine dans l'enseignement reçu à Montpellier auprès des pères jésuites qui initiaient à l'éloquence et faisaient pratiquer le théâtre à leurs élèves. En 1762-1763, Fabre exerce dans la classe

<sup>1</sup> D'après D. Bertrand-Fabre, « Circulations littéraires et réseaux culturels autour d'un écrivain occitan, l'abbé Jean-Baptiste Fabre (1727-1783), Nîmes-Montpellier ». In D. Roche (dir.), *La république des Lettres dans le Midi rhodanien*, 2014. D. Bertrand-Fabre, *Être curé en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'abbé Jean-Baptiste Fabre entre ministère et littérature occitane (1727-1783)*, 2004.



Collège des jésuites à Montpellier. Ce bâtiment deviendra le Musée Fabre, créé en 1828 par le peintre François-Xavier Fabre.  
Archives municipales de Montpellier

de rhétorique au collège de la ville, peu après l'interdiction faite aux jésuites d'enseigner. Dans son programme, il annonce la comparaison de l'art poétique d'Horace et celui de Boileau, l'étude de l'éloquence du barreau et de la chaire autour des grands orateurs : Aristote, Cicéron, Quintilien. S'ajoutent Bossuet, Massillon, d'Aguesseau et les historiens Tite-Live et Salluste. Les sermons montrent sa maîtrise de l'art oratoire et de grands élèves lui seront longtemps envoyés par leurs parents.

Au fait de l'activité littéraire et des débats d'idées, le prêtre s'engagera dans la défense de la religion. Les temps ont changé, les superstitieux d'hier ont laissé place aux incroyables, mais il s'agit toujours de convaincre. Dans un poème adressé à son évêque, il attaque les philosophes modernes : « *Les philosophes de nos jours / Me paraissent de fortes têtes.* » On identifie aisément Rousseau et Voltaire. Le but poursuivi était d'être dégagé du ministère paroissial en se mettant au service du prélat. Fabre avait préparé une réfu-

tation d'un pamphlet anonyme de Voltaire, *Les Questions de Zapata*. L'ouvrage était destiné à l'archevêque de Paris, pour se faire connaître comme apologiste et se rapprocher de son neveu, garde du roi à Versailles. Il défend le clergé séculier bien mal rémunéré et, dans *Lou Siégé dé Caderôussa*, raille les gras chanoines qui vivent aux dépens des curés utiles. Le système bénéficial qu'il critique sera aboli dès 1789 avec la suppression des dîmes.

Le curé Fabre est donc cultivé. Il maîtrise la culture antique, adapte Homère en « *vers burlesques patois* ». Familier de la littérature du Grand Siècle, il mentionne La Fontaine, Racine, Fénelon et son *Télémaque*, Brantôme, Mademoiselle de Scudéry et sa carte de Tendre, La Calprenède, des romans de chevalerie. Outre les prédicateurs et les pères de l'Église, il connaît la controverse avec les protestants, Bayle et Spinoza, Cervantès, Swift et Shakespeare, Métastase, le *Dictionnaire philosophique* et Jean-Jacques Rousseau. Le Voltaire poète de *La Pucelle* et de *La Henriade* est apprécié. Les apologistes sont utilisés : dom Calmet, Lefranc de Pompignan, Bergier, Nonnotte. L'abbé Guénée est longuement cité.

Était attendue par l'auteur la parution d'un dictionnaire des « *dialectes de Languedoc* », que préparait le clerc Augustin Bonet et resté toutefois à l'état de manuscrit après son décès. Le conseiller à la cour des Aides Jean Deydé

prête *Las Foulies* d'Isaac Despuech dit Le Sage, édité vers 1630, lors d'une visite que Fabre lui rend dans sa propriété près de Cournonterral. Des lectures dans les salons étaient un moyen pour se faire connaître et des commandes de manuscrits ou de copies pouvaient suivre. Un poème a pu lui échapper, comme le sermon burlesque récité dans les banquets de Montpellier et d'ailleurs, *Lou Sermoun de Moussu Sistré*. Il figurera avec le *Lou Siégé dé Caderôussa* dans les premières éditions posthumes et Auguste Tandon, qui avait été son élève, lui en rend la paternité dans son propre recueil : « *És l'abè Fabre qu'a fach lou sermoun dé Moussu Sistré* ».

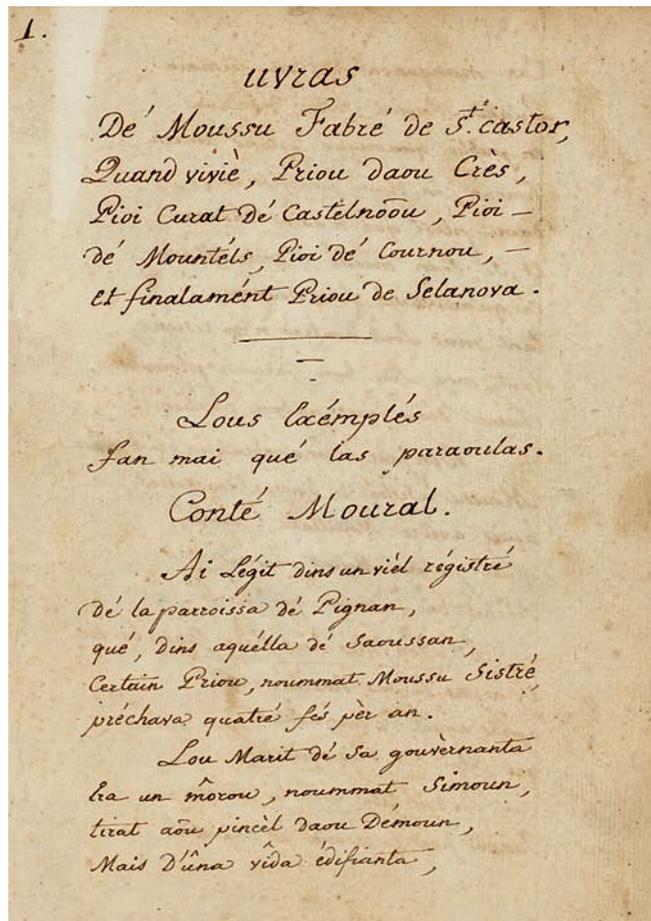
Dédiant *L'Odyssée travestie* à l'intendant, l'ecclésiastique n'oublie pas ses devoirs d'état, il doit faire la charité et secourir les plus pauvres. La rétribution ne sera pas pour lui-même :

*Monségneur, supplia, humblament,  
lou curat dé Montél, Vic, et Crès, ét lou rêsta,  
qué jéttés un cop d'iol sus soun hûmbla réquêsta,  
ét qué l'èscoutés un moumènt.  
n'ès pas pér él qué soullicita,  
mais, das dévés dé soun éstat,  
lou pus grand és la charitat ;  
âïci lou sujèt qué l'excîta.*

L'écrivain a utilisé les anciennes formes de patronage littéraire, avec succès, auprès du marquis et de la marquise d'Aubais, de l'intendant de Saint-Priest et de son épouse, dans une conception élargie de l'amitié. Dans son œuvre il a fait parler les villageois dans leur langue, il a aussi défendu les pauvres et les « petits » tels ses confrères curés à la portion congrue, critiqué la noblesse oisive ou déploré l'injustice. S'y ajoutent le mariage de protestants dans sa paroisse et l'adaptation en français moderne de la défense des Indiens par Las Casas. Il mérite de ce fait une place dans le courant des Lumières modérées. Comme l'a estimé en 1839 le bibliophile de Lunel Louis Médard : « *Dans leur sphère rétrécie, ses écrits contribuèrent à propager les idées des encyclopédistes* ». Lecteurs et récitants de vers dans les banquets, tous ont fait vivre un espace culturel original où le français domine, mais où la langue d'oc est présente.

#### Danielle Bertrand Fabre

Manuscrit *Euvres de Monsieur Fabre de S' Castor*, avec le début du *Sermon de Monsieur Sistré*.  
Bibliothèque municipale de Montpellier



# Les épopées travesties

Le travestissement burlesque est un plaisir partagé de société cultivée, sur fond de connivence linguistique. Fabre dédie son *Odysée patoise*, écrite entre 1769 et 1773, à l'intendant du Languedoc, le vicomte de Saint-Priest, et il envoie, dix ans après, son *Enéide de Celle-neuve* à son fils, en espérant que sa muse burlesque saura « égayer ses loisirs » aussi bien qu'autrefois elle charmait son père.

S'élevant contre le pédantisme des traducteurs et commentateurs de toute l'Europe, « ces rats du Parnasse » qui ont défigurés le texte d'Homère, Fabre veut trouver le ton juste pour plaire et divertir. Il conseille à Ulysse de raconter avec gaieté ses aventures :

*Lâïssas mé lou francés, lou grec ét lou latin  
Prénés lou toun d'un Arlequin  
Parlas nous en patois ét d'Ithâqua ét de Trôya,  
Countas nous d'un air gâÿ lous maoux qu'avés soufferts  
Sus têrra, sus mar, as anfers  
Ét vévêrs tout lou moundé en jôÿa<sup>1</sup>.*

La familiarité de la langue et l'aisance de l'écriture font tout l'agrément des vingt-quatre chants de près de onze mille octosyllabes de cette *Odissée* qui fut écrite pour être

lue devant un public de connaisseurs et qui se lit encore aujourd'hui comme un roman, bien qu'on n'ait pas d'édition récente à disposition. Fabre souligne avec liberté les effets de transposition historique et géographique, anachronismes et localismes, qui nous font vivre à la fois dans la Grèce antique et dans le Languedoc du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il suit la nature, dit-il, et parle de ce qu'il connaît bien : la lessive de Nausicaa est inspirée par les lavandières des bords du Lez et les paysages traversés sont bien ceux de la Vaunage. Les épisodes du poème homérique subissent une accélération proprement romanesque soulignée par le sommaire en prose qui précède chaque chant, selon l'usage des « livres immortels de la bibliothèque bleue<sup>2</sup> » pour lesquels Fabre confesse sa prédilection. Ulysse chez les Phéaciens raconte ses aventures de Prince des mers avec la même verve que Jean l'an prés sur son chemin, selon le rythme d'un récit de vie théâtralisé avec dialogues, descriptions et morceaux de bravoure répertoriés.

L'*Odysée patoise*, plusieurs fois recopiée, est donc une œuvre majeure. C'est la seule qui présente un paratexte aussi riche : une double préface et des

<sup>1</sup> Requête à Monseigneur de Saint Priest, ms. 0054\_1 [f<sup>o</sup>5].

<sup>2</sup> Note du chant VI, ms. 0054\_1 [f<sup>o</sup>68v].

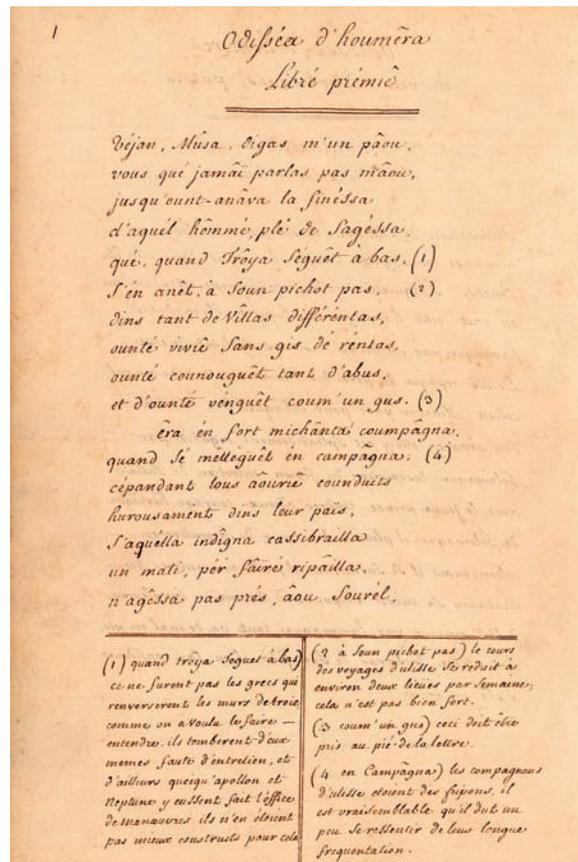
notes en forme de commentaires biographiques, littéraires ou linguistiques, dont l'étude éclaire vivement la réception de l'œuvre et les motivations de l'auteur. Nous relevons notamment, à la fin la « préface pour être lue » une intéressante justification des notes de vocabulaire que l'on trouve surtout dans la deuxième moitié du poème<sup>3</sup>. La traduction française de certains mots serait facilitée, écrit-il, par la parution attendue de ce dictionnaire « ad usum Parisinorum » contenant tous les dialectes, dictionnaire dans lequel nous ne manquons pas de reconnaître celui du clerc Augustin Bonet, interrompu dans sa copie par la mort de celui-ci en 1772, et resté à l'état de manuscrit récemment retrouvé et identifié<sup>4</sup>.

L'*Eneïda* de Çallanova venant après *Lou siègé de Cadaroussa* veut conter des combats autrement fameux et faire parler

en occitan, comme les habitants de Celleneuve – ses nouveaux paroissiens depuis octobre 1780 – les grands héros de l'antiquité. Celleneuve n'est point le lieu de l'action, mais celui de l'écriture et l'arrière-plan sociologique et poétique de la trans-

<sup>3</sup> Ms. 0054\_1 [f<sup>o</sup> 15].

<sup>4</sup> Claire TORREILLES, « Augustin Bonet (1717-1772), l'auteur retrouvé du *Dictionnaire Languedocien* », *Revue des Langues Romanes*, année 2015 n°2, Montpellier, PULM.



Manuscrit *L'Odyssee travestie*.  
Bibliothèque municipale de Montpellier

position burlesque. Qu'il s'agisse de religion, d'agriculture, du nom des vents, des plantes, de la nourriture, la langue exprime le pays. Dans l'invocation à sa « Musa de gariga », Fabre n'évoque que deux *Énéides*, celle de Virgile et celle de Scarron, également éloignées de son propos :

*Lou toun de Virgila és trop bel  
Lou dé l'âoutré pas naturel.  
Vôle una Eneida galôya  
Simpla et que metté tout en jôya*<sup>5</sup>.

Ce poème, surtout dans ses premiers chants pleins d'aventure et de tendresse n'avait pourtant pas manqué de séduire de nombreux poètes occitans du siècle précédent. Mais Fabre, à son habitude, ne mentionne aucun de ses prédécesseurs, ni Jean de Valès de Montech (*Virgilo desguisat o l'Eneido burlesco*, Toulouse 1648), ni le sieur de Bergoing (*L'Eneido de Virgilo*, Narbonne 1652), ni L. d'Estagniol (*Traductieou del premié, second, quatrieme et sixieme livres de l'Eneido de Virgilo*, Béziers 1682), ni plusieurs autres. En écrivain confirmé, il cherche sa propre voie, peignant avec énergie le siège de Troie et avec délectation l'aventure amoureuse. Arrivé au milieu du quatrième chant, il ne se résout pas à laisser son héroïne monter sur le bûcher. Voici qu'il se révolte contre « Maroun<sup>6</sup> », son modèle illustre, et revendique le droit à la licence poétique :

*Yeou crésé qué fâbla pér fâbla  
La que nous tén lou cor pus gâï  
És, ma foi, la qué vâou lou mâï*<sup>7</sup>.

Et de poursuivre le plus librement du monde sur les chemins de l'épopée chevaleresque à la mode de l'Arioste, cet « auteur toscan » dont il reconnaissait que son *Roland* avait le mieux renouvelé le genre épique en littérature moderne, *aux feux de l'épopée échauffant le roman*<sup>8</sup>.

Le lecteur surpris entre alors avec ravissement dans un autre univers où règnent en maîtres l'illusion, le déguisement et le désir. L'intrigue est menée par Céphise, la fidèle servante à la beauté troublante qui arrache Didon au désespoir en lui révélant qu'elle est un garçon, amoureux d'elle en secret depuis longtemps. La reine avoue sans retenue :

*Plêt à Diou, li respon Élésa :  
Mais, siéjas Céfis ou Céfisa,  
Mâsclé ou fémèla, t'aïme mâï  
Qué tout cé qu'aïmère jamâï  
Séras ma méstréssa, moun méstré,  
Séras tout cé qué voudras éstré*<sup>9</sup>.

Céphise enfin dévoile sa véritable identité d'ASTYANAX, fils d'Hector et d'Andromaque,

<sup>5</sup> Ms. 0054\_2 [f°2].

<sup>6</sup> Publius Vergilius Maro.

<sup>7</sup> Ms. 0054\_2 [f°376].

<sup>8</sup> Requête à Monseigneur de Saint Priest, ms. 0054\_1 [f°3].

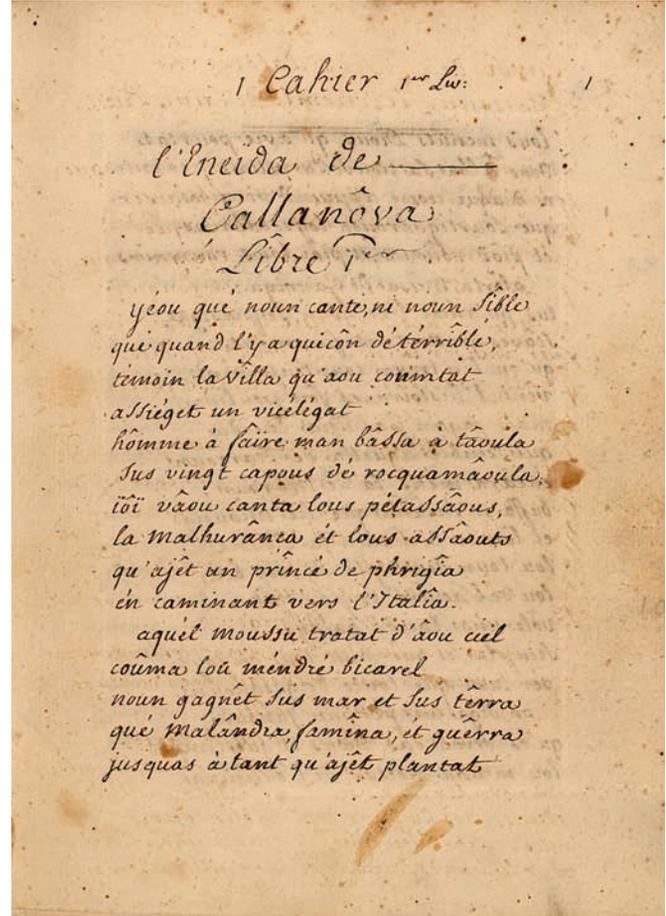
<sup>9</sup> Ms. 0054\_2 [f°393].

neveu d'Énée donc, et vaillant guerrier qui repousse les ennemis de Carthage et donnera naissance à la lignée des Hamilcar, Magon, Hasdrubal et Hannibal dont les descendants d'Énée auront à connaître la valeur. En travestissant réellement, voire en trahissant l'épopée latine, Fabre ne se contente pas de lui donner la couleur et la saveur de la langue du peuple, il en détourne le sens. Il se livre à une fantaisie débridée, genres et codes bousculés, où les femmes prennent leur revanche sur la dure loi romaine incarnée par le héros fondateur.

La dernière œuvre occitane de l'abbé Fabre n'est pas fille d'une « muse surannée », quoi qu'il en dise dans sa brève épître dédicatoire en français où il se peint accablé de vieillesse et de chagrins. C'est encore une œuvre surprenante, pétillante et certes plus acide que l'*Odyssée*, mais dont la verdure a toujours le pouvoir de défier la mort.

**Claire Torrelles**

Manuscrit de l'*Énéide de Celleneuve*.  
Bibliothèque municipale de Montpellier



# Le théâtre de Jean-Baptiste Fabre

L'abbé Jean-Baptiste Fabre est l'auteur de trois pièces de théâtre d'attribution certaine et d'une pastorale de Noël plus douteuse, publiée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sans indication de source et absente de tous les manuscrits conservés.

Parmi les trois œuvres « sûres », *Le Galimathias* [sic] est une comédie inédite, injouable et sans doute non jouée, une curiosité expérimentale mettant en abîme le théâtre dans le théâtre, un monstre dramaturgique dont les personnages parlent un français artificiel, pédant, précieux ou grossier, comme s'ils souffraient tous d'une pathologie du langage ou, pire, comme si le français était la langue de l'antiquité.

Restent deux comédies écrites en occitan, qui, par contraste, nous enchantent encore par le naturel des personnages et de la langue qu'ils parlent, compte tenu, bien sûr, de la part de convention propre au genre et à ses codes. *L'Opéra d'Aubais* fut sans doute conçu lors du séjour du jeune prêtre dans ce village de la Vaunage, juste après son ordination, et *Le Trésor de Substantion* alors qu'il exerçait à Castelnau-le-Lez, sa troisième paroisse. Dans leur apparente simplicité et à cause de cette simplicité même, ces deux pièces constituent dans l'histoire littéraire française une sorte de révo-

lution, totalement méconnue, il va sans dire, dans un pays qui n'accorde droit de cité qu'aux œuvres en français. C'est en effet la première fois que des hommes et des femmes du peuple, paysans ou artisans, s'expriment sur scène dans



leur langue véritable sans être comiques ou ridicules. Alors que les paysans de Molière (et pire encore ceux de Marivaux) parlent soit un patois risible et largement conventionnel, soit un français châtié peu vraisemblable dans leur bouche, ceux de l'abbé Fabre s'expriment simplement et naturellement dans leur langue de tous les jours, l'occitan. S'ils font rire, c'est à cause de leurs travers, non de leur idiome. On est également frappé par la modernité de cette langue, dont le sens, les jeux de mots et les effets stylistiques sont encore parfaitement compréhensibles à notre époque.

L'intrigue repose sur le thème central de la comédie classique, de Molière à



Goldoni : l'amour contrarié de deux jeunes gens qui finissent par surmonter les obstacles et par s'épouser au dénouement. Dans *L'Opéra d'Aubais*, les opposants sont Maître Reinaud, le père du jeune homme, et Dame Couderte, la mère de la jeune fille. Les deux vieillards se sont aimés dans leur jeunesse, mais, devenus veuf et veuve, ils n'éprouvent plus qu'un dégoût mutuel et convoitent maintenant le rejeton de l'autre. Le vieux veut la fille de la vieille et la vieille le fils du vieux. Ils conviennent de s'accorder réciproquement la main de leur enfant, dans un mariage contre nature. Mais les deux jeunes gens sont rusés : ils feignent d'accepter ce mariage à condition que leur

futur conjoint leur cède tous ses biens par devant notaire. Lubriques et vaniteux, nos deux vieillards tombent dans le piège et signent la donation, mais au moment du mariage, Peiròta et Jaqueta se dédisent. Ils ne rendront leurs biens à leurs propriétaires respectifs que si ceux-ci renoncent à



leurs projets de mariage. Reinaud et Couderte sont bien obligés d'accepter. Eux-mêmes se résoudront par défaut à se marier ensemble, dans une union mieux assortie. Les vieux avec les vieux, les jeunes avec les jeunes : la morale est naturaliste, comme chez Molière.

Dans *Le Trésor de Substantion*, J.-B. Fabre reprend une légende de Castelnau-le-Lez. Le rocher de Substantion, qui domine la rivière, s'ouvre une fois l'an, dit-on, sur le coup de minuit, à la Saint-Jean. On a une heure pour puiser dans le trésor que recèlent ses entrailles. Maître Nicòu croit dur comme fer à cette superstition, Maître Pascau n'y croit pas. Le premier a une fille, Joaneton, qu'il refuse à Cadet, le fils du second, le jugeant trop peu fortuné et lui préférant Tòni, le fils idiot de Dame Rancurelle. Le soir fatidique, les deux hommes parient tout leur bien sur leur conviction respective. La pièce se passe à attendre l'ouverture du rocher et l'on devine le dénouement. Nicòu perd tout ce qu'il possède et le recouvre en acceptant d'accorder à Cadet la main de sa fille. Cette fois, la morale est rationaliste : foin des superstitions !

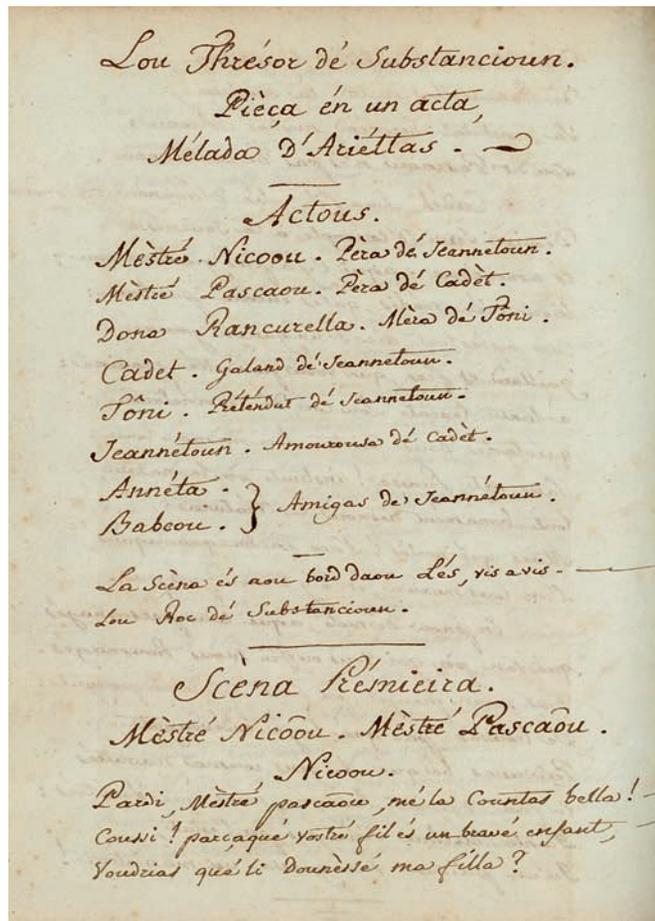
L'autre aspect original de ces deux comédies est la présence d'ariettes, c'est-à-dire de courts passages chantés sur des airs connus de l'époque. La plupart des strophes versifiées portent la mention « Air de... ». On compte 14 ariettes dans la première version de l'Opéra et 26 dans

la seconde, tandis que la première version du *Tresaur* en comporte 40 et la seconde 56. Fabre appelle « opéra » ce que nous nommons aujourd'hui « opérette ». Il reprend sans doute le mot et l'idée à Nicolas Fizes, auteur vers 1678 d'un *Opéra de Frontignan*, qui ne contient quant à lui que des airs chantés, sans aucun passage récité. Ces ariettes visent à créer une connivence entre acteurs et public, en même temps qu'elles produisent une ambiance de fête. D'ailleurs la partie centrale de *L'Opéra d'Aubais* est une sorte d'intermède musical où les deux jeunes protagonistes chantent et dansent en compagnie d'un musicien et de deux autres couples de leur âge.

Ces deux pièces sont encore jouables. On aura compris que leur fantaisie maîtrisée, leur évidence poétique, leur force comique et leur caractère novateur pour l'époque en font un véritable trésor, pour reprendre le mot d'un de leurs titres.

### Jean-Claude Forêt

Manuscrit *Le trésor de Substantion*.  
Bibliothèque municipale de Montpellier



# À propos de notre langue d'oc

*Déqué sérvís lou bon cor sans la lénga ?*

À quoi sert le bon cœur sans la langue ?

Jean-Baptiste Fabre

**I**l suffit, parfois, de quelques mots prononcés pour observer un sourire, comme l'affirmation d'une joie secrète qui exprime une même appartenance culturelle entre locuteurs. Ainsi la langue d'oc se glisse en aparté, discrète par pudeur, échappée du quotidien. On l'apprenait par l'entremise des grands-parents, une langue insoumise au regard de la scolarité. Elle demeurait une mémoire vive, une source résurgente qui marquait de son empreinte un territoire. Mais parenté ne veut pas dire droit de cité. Le mot « patois » dont on la désigne signifie toujours un déni d'identité, une forme de déclasserment, une ignorance volontaire de cette langue d'oc. Quand acceptera-t-on la pluralité des langues dans une même nation pour dire la singularité du monde ?



Le 15 novembre 1669, à Paris, sur le Théâtre du Palais-Royal, Molière donnait une comédie-ballet : *Monsieur de Pourceaugnac*. Parmi les personnages apparaît l'intrigante

Lucette, une *feinte Gasconne*, qui se joue de Monsieur de Pourceaugnac : « *Tout Pezenas a bist nostre mariatge* » (Tout Pézenas a vu notre mariage). Elle rappelle comment il a fait d'elle son épouse : « *de me gaigna lou cor, et m'oubliget pra quel moiÿen à ly donna la man per l'espousa* » (de gagner mon cœur, et il m'obligea par ce moyen à lui donner ma main pour que je l'épouse, acte II, scène VII-VIII). Son parler languedocien prend place à juste titre dans le jeu scénique, sans l'ombre d'une traduction et suivant le bon vouloir du dramaturge.

Quelques décennies plus tard, l'abbé Sauvages s'emploiera à composer un *Dictionnaire Languedocien-Français ou choix des mots languedociens les plus difficiles à rendre en français* (1756) pour corriger les fautes des « habitants des provinces méridionales du royaume connus à Paris sous le nom de Gascons ». Dans son texte de présentation, il rappelle l'origine des parlers et de la division entre langue d'oïl et langue d'o ou d'oc. Il considère son *Dictionnaire* comme une « ébauche » et souhaite un ouvrage complet en la matière. D'autres auteurs mèneront à bien cette entreprise, mais en laissant leurs œuvres à l'état manuscrit, tels Augustin Bonet (1772) ou Jean-Jacques Toussaint Bonnet (1789). Viendra ensuite le temps du texte imprimé avec le *Diction-*



naire de la langue d'oc ancienne et moderne de Simon-Jude Honorat (1846) puis le *Tresor dóu Felibrige embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne* (1879-1886) de Frédéric Mistral pour disposer de bases linguistiques qui recensent les variétés dialectales et les expressions communes. On ne s'étonnera pas de trouver dans ce dictionnaire nombre de citations empruntées à l'œuvre de Jean-Baptiste Fabre. Le jeune Frédéric Mistral avait entendu le professeur Millet<sup>1</sup> lui raconter le *Siège de Caderousse* avec grand enthousiasme, pour la raison évidente que ce dernier était originaire du village de Caderousse. Depuis 1797, on assistait à un engouement éditorial pour ce poème, de Montpellier à Alès, d'Avignon à Roquemaure, et la Librairie Roumanille ne publia pas moins de quatre éditions (1866-1868-1877-1896). Comme le souligne Philippe Gardy dans l'Avant-

propos de l'édition du *Siège de Caderousse* (2023), il était question de *folie contagieuse*, à commencer par celle de l'auteur Fabre : « *dès qué soûi de bonna himou aquella foulié*

<sup>1</sup> Mistral Frédéric, *Mémoires et récits « Au Mas dóu Juge »*, tome 1, A l'asard Bautezar !, 2020, (pp. 146-147, pp. 164-165).

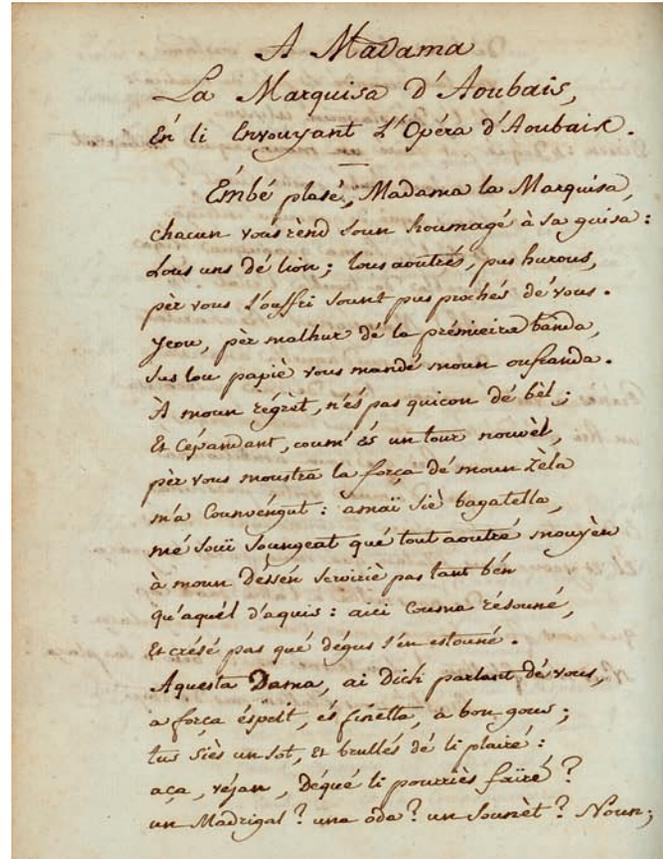
m'arrâpa » (dès que je suis de bonne humeur cette folie me possède). Mais pour l'abbé, ainsi que pour nombre d'écrivains de cette époque, l'œuvre manuscrite demeure sous le manteau. C'est de vive voix que la langue et la culture d'oc se transmettent. N'est-ce pas à cette réalité que Jean-Baptiste Castor Fabre fait allusion, lorsqu'il adresse une épître à la marquise d'Aubais pour lui présenter sa pièce l'*Opéra d'Aubais* :

*Nostré patois es un drolle dé corps,  
el' aym' à rir' e cercara pas noisa  
as premiers vers d'une musa patoisa.*

(notre patois est un être bien singulier, elle, elle aime à rire et ne cherchera pas noise aux premiers vers d'une muse patoise).

de

La verve nonpareille de Fabre, le drolatique, l'écriture pleine d'allégresse, tout cela fonde un style qui séduit le lecteur par la hardiesse d'une image ou d'une composition. Quand il s'agit d'odorat, ce n'est pas la fragrance des fleurs qui entre en action pour marquer la présence humaine dans la rencontre entre Truquette et Margot : « Qui aime bien, dit-on, reconnaît de loin » (*Jean l'an prés*). De même, dans la fable de cet âne de Silène (*Siège de Caderousse*), c'est un goût manifeste pour le burlesque quelque peu rabelaisien.



Manuscrit de l'Épître dédicatoire à la Marquise d'Aubais.  
Bibliothèque municipale de Montpellier

L'auteur nous prévient :

*mais dins lou Poëma qué fâou,  
soüi ségu qu'anara pas mâou :  
car tout lécrou prëndrié la brôda,  
sans lou ragoust d'ûna episôda* (vers 873-876)

(dans le poème que je fais ce sera, pour sûr, bien placé ; car quel lecteur ne s'ennuierait pas sans le ragoût d'un épisode ?). Il avouera dans une lettre à son neveu : « Tu dois connaître ma franchise gauloise sans art et sans détour »<sup>2</sup>.

À la fin du *Sermon de M. Sistre*, la posture de Simon suscite un rire franc. Il gagnera sa popularité dans les assemblées enjouées et le récit « *mitat patois, mitat francés* » confond

l'innocence du bedeau avec le sermon d'un prieur goguenard. Il résulte de cette scène la volonté d'impressionner le public en évoquant le bannissement dans l'Enfer et la perte de l'âme du bon chrétien. Fabre s'inscrit, à sa manière, dans la tradition des imagiers dont les sculptures nous interpellent sur les colonnes<sup>3</sup> et tympanes des édifices romans ou gothiques.



<sup>2</sup> Barral Guy, introduction et notes de, *Abbé Jean-Baptiste Fabre. Correspondance et autres documents inédits publiés pour faire suite à l'édition donnée par Marcel Barral en 1960*, Montpellier, Entente bibliophile, 2001 (p. 140, 27 janvier 1782).

<sup>3</sup> Gaignebet Claude et Lajoux Jean-Dominique, *Art profane et religion populaire au Moyen âge*, Paris, PUF, 1985, (cf. p. 260-261 le *Pétengueule* à Commensacq).

En ce XVIII<sup>e</sup> siècle propice à l'esprit encyclopédique et philosophique, l'histoire de France a retenu 1789 et la déclaration des Droits de l'Homme. Dans la galerie des portraits mais plus discrètement dans la solitude d'un atelier, il est un artiste nommé Jean-Baptiste Siméon Chardin qui agence quelques fruits *Raisins et grenades* (1763) sur une table, pour nous émerveiller. Dans le pays de *La Vau-Nage*, un autre Jean-Baptiste nous invite pareillement à la contemplation avec l'offrande d'une plante singulière :

« *M'appellé Jean l'an prés, noun pas qu'aco sié noun plus lou noum d'ûna terra, car exceptat un plé vâsou ounté ma mâire tenié de basaric sus ûna fenêstra.* »

(Je m'appelle Jean-l'ontpris. N'allez pas croire non plus que ce soit le nom d'une terre : à part le contenu d'un pot où ma mère faisait pousser du basilic sur une fenêtre.)

Et cela pour notre plus grand plaisir.

**Clément Serguier**





« La langue de la Capitale a gagné depuis bien moins de temps les Provinces les plus reculées ; le goût de la Littérature Française s'y est répandu peu à peu ; cependant le Languedocien est, encore aujourd'hui, non seulement la langue du Peuple ; c'est aussi celle des honnêtes-gens qui ont été élevés dans cette Province ; c'est la première qui se présente, et qu'ils emploient plus volontiers, lorsque, libres des égards qu'on doit à un Supérieur, ou de la gêne que cause un étranger, ils ont à traiter avec un ami, ou à s'entretenir familièrement dans leur domestique : le Français, qu'ils ne trouvent guère de mise dans le sérieux, devient ainsi pour la plupart une langue étrangère ; ils forcent nature lors qu'ils y ont recours ; il est

certain au moins que s'ils n'ont eu de bonne heure des modèles à suivre, des maîtres pour consulter, et que si avec ces secours et celui de bons livres, ils ne se sont fait par un long exercice une habitude du Français, le tour et l'expression leur échappent, la

langue du pays perce, on croit parler Français, et l'on ne fait que franciser le pur Languedocien.

Les difficultés que nous éprouvons à cet égard viennent en partie de ce que nous pensons en Languedocien avant de nous exprimer en Français, cette langue-ci n'est qu'une traduction de la nôtre, et il est rare que la traduction ne soit littérale, qu'elle ne sente trop l'original et qu'on ne fasse un alliage informe de deux idiomes dont le génie est très différent. »

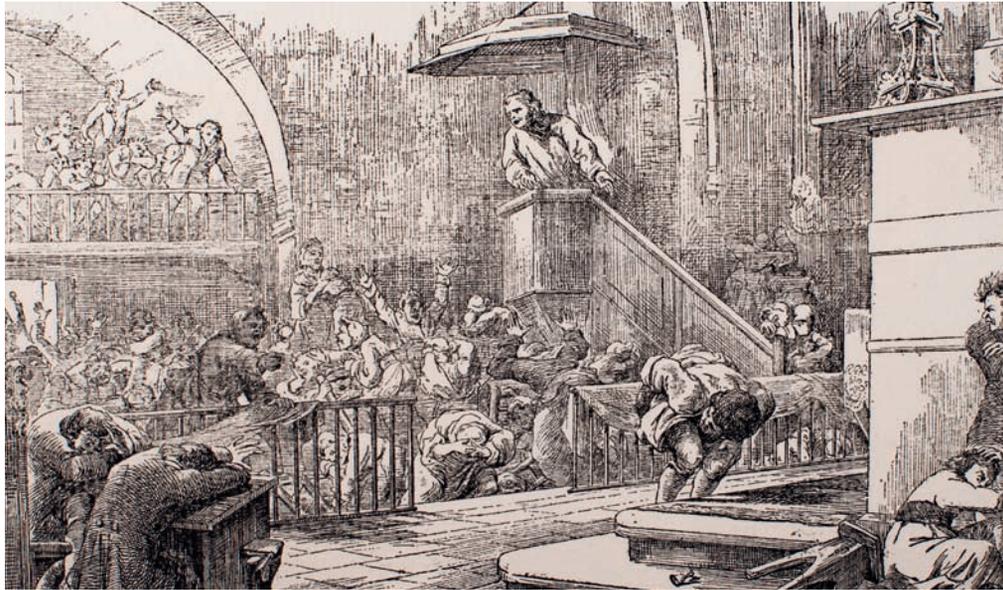
S\*\*\* Pierre-Augustin Boissier de Sauvages,  
*Dictionnaire Languedocien-François* (1756).

## Sermon de Monsieur Sistre

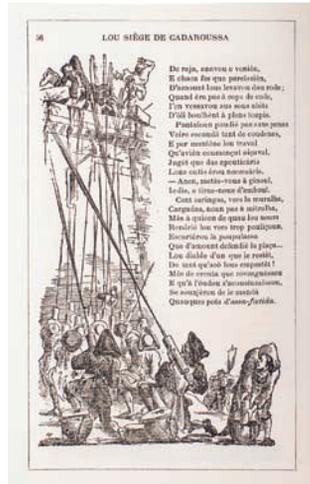
J'ai lu dans un ancien registre  
De la paroisse de Pignan  
Que, jadis, celle de Saussan  
Avait un prier nommé Sistre,  
Natif de Vauvert-sur-le-Vistre,  
Qui prêchait quatre fois par an.

Le mari de sa gouvernante  
Était un brun nommé Simon,  
Camard et lourd comme un démon ;  
Mais d'une vie édifiante,  
Ne manquant jamais un sermon.

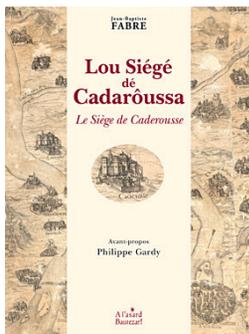
Traduit par Placide Cappeau (1876).



*Le Sermon  
de Monsieur Sistre,  
Œuvres languedociennes  
de J.-B. Favre.  
Illustration  
d'Édouard-Antoine  
Marsal (1878).*



La couronne poétique du Languedoc. *Œuvres languedociennes de J.-B. Favre.*  
Édition illustrée par Édouard Marsal, Montpellier, É. Marsal, 1878.



Parution mai 2023.

Caderousse de nommer une commission qui ferait l'inventaire de tout le froment en réserve dans les greniers du pays. Cet ordre exaspère les Caderoussiens.

**30 mai** – Une troupe de combattants avec quatre canons suivis de plusieurs charrettes de munitions se rend devant les remparts de Caderousse. Portes ouvertes, la ville se rend, mais l'occupation par les officiers de justice durera jusqu'au 23 juin. (Extrait de *l'Histoire de Caderousse*, Abbé Blanc, 1929). – Un pamphlet rédigé sur la relation de l'expédition punitive organisée par le vice-légat contre Caderousse circule sous le titre : *Lettre d'un Bénéficiaire de l'Église Saint-Pierre d'Avignon, à un de ses amis, sur le Siégé de Caderousse*, signé par Joseph François de Jarente-Cabanes.

**| 1710 |** Ordonnance portant abolition de la procédure faite à l'occasion de la révolte des habitants de Caderousse pendant la disette. S. Doria, vice-légat.

## Le Siégé de Caderousse

### Chronologie

**| 1709 |** Le grand hiver gèle les semences en terre, et prélude à la famine, étalée sur deux ans.

**26 avril** – Le vice-légat Doria demande aux consuls de Cade-

**| 1727 |** Naissance de Jean-Baptiste Castor Fabre, le 26 mars à Sommières (Gard).

**| 1768-1774 |** Occupation française du Comtat, ordonnée par Louis XV, à la suite de ses difficultés avec le Pape touchant l'ordre des Jésuites.

**| 1774 |** « ... je présentai un poème en vers patois sur le Siégé de Caderousse dont la lecture les amusa plus encore peut-être que *l'Odyssée*. » Extrait de la lettre de J.-B. Fabre qui indique la lecture du poème dans le salon de l'Intendant du Languedoc, vicomte de Saint-Priest, protecteur et relation de Fabre.

**| 1783 |** Le 6 mars Fabre décède à Celleneuve sous le nom de Favre de Saint-Castor, à cinquante-six ans.

**| 1797 |** Première édition posthume à Montpellier du *Siégé de Cadaroussa per defunt Fabre, priou de Cellanova*, suivi du *Sermoun de Moussu Sistre*.



Clocher-arcade de l'église Saint-Michel de Caderousse (XVI<sup>e</sup> s.). Ancien rempart de Caderousse. © Charlotte Collin

## Sélection bibliographique

*Lou Siège de Cadaroussa*, pouèma patois en tres cans, Per defunt Fabre, Priou de Cellanova.- A Mounpéyé, Aco de G. Izar et A. Ricard, imprimurs das Corps administratifs, aou plan d'Encivada, n°208. 1797.Ve annada Republicana.

*Obras patouèzas* de M. Favre, priou-curat dé Cèlanova. Edicioun novèla, la soula coumplèta, revista e courijada èmbe souèn pèr un troubadour d'aquèste tèn. A Mounpéyé. Enco dé Aougusta Virenque, Librayre-éditou, 1839

*Œuvres complètes Languedociennes et Françaises* de l'abbé Favre, publiées sous les auspices de la Société pour l'étude des langues romanes.- Montpellier, Coulet et fils, 1878-1901, 4 vol. (Notes d'Alphonse Roque-Ferrier).

*Obras Lengadoucianas* de J.-B. Favre, curat de Cèlanova Edicioun illustrada pèr Édouard Marsal, 1878.

*Œbras complètas Fabre Joan-b.*, Édition du bicentenaire, IEO-ville de Montpellier, coll. A Tots, 49, 78, 79, 80, 1983, 4 vol. Avant-dire Larzac, Joan [Jean Rouquette].

*Le Siège de Caderousse*, abbé Favre, présentation, notes et traduction par Édouard Cuq, Paris, Université de Paris IV-Sorbonne, 1982.

*Histoire dé Jean l'an prés / Histoire de Jean-l'ont-pris*, édition critique avec traduction française par Philippe Gardy en coll. avec Patrick Sauzet, Montpellier, CRDP, 1988, 2003.

BARRAL MARCEL, introduction et notes de, J.-B. Favre. *Lettres à son neveu, le chevalier de Saint-Castor, 1774-1782*, Montpellier, Entente bibliophile, 1960.

BARRAL MARCEL, J.-B. *Favre, sa vie, son œuvre. Essai sur le burlesque dans la littérature occitane*, thèse (1968), Montpellier, Univ. P.-Valéry, 1971.

LE ROY LADURIE EMMANUEL, *L'Argent, l'amour et la mort en pays d'oc*, précédé du roman de l'abbé Fabre *Jean-l'ont-pris*, édition occitane et traduction française de Philippe Gardy, Paris, Seuil, 1980.

*Lectures de Jean-Baptiste Castor Fabre*, n° spécial, *Revue des Langues Romanes*, 91, 2 1987.

GARDY PHILIPPE, *Histoire et anthologie de la littérature occitane*. T. II, *L'âge du baroque*, (1520-1789), Montpellier, Presses du Languedoc, 1997.

BARRAL GUY, introduction et notes de, *Abbé Jean-Baptiste Fabre. Correspondance et autres documents inédits publiés pour faire suite à l'édition donnée par Marcel Barral en 1960*, Montpellier, Entente bibliophile, 2001.

BERTRAND-FABRE DANIELLE, *Être curé en Languedoc au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'abbé Jean-Baptiste Fabre entre ministère et littérature occitane (1727-1783)*, thèse (1999), Lille, Univ. de Lille, ANRT, 2004.

## Crédits & sources iconographiques

A l'asard Bautezar !, Archives départementales du Gard, Archives départementales de l'Hérault, Archives municipales de Caderousse, Archives municipales de Montpellier, Archives municipales de Sommières, Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon) – Établissement public communal – Fondation Calvet, Bibliothèque nationale de France, CIRDOC-Institut occitan de cultura, Lepeltier Fabrice, Médiathèque Centrale Émile Zola-Montpellier Méditerranée Métropole, Musée d'Orange, Studio Charlotte Collin, Ville de Carpentras – Bibliothèque-musée Inguimbertaine.

Productions vidéos :

*Sommières, Aubais, Boissières*

FR3 Marseille, Éliane Tourtet

*Les manuscrits de J.-B. Fabre*

FR3 Montpellier, Marius Blénet

*La passion d'un collectionneur*

Studio Charlotte Collin, Saint Geniès-de-Comolas

Impression du catalogue :

Esqualis, Nîmes



Illustrations et vignettes d'Édouard Marsal



Cette exposition  
**Jean-Baptiste Fabre**

(1727-1783)

*écrivain de langue d'oc*

a été réalisée en partenariat avec le Cirdoc,  
avec le soutien de la Région Occitanie,  
à l'initiative des éditions *A l'asard Bautezar!*

[www.alasardbautezar.com](http://www.alasardbautezar.com)

Commissariat de l'exposition :

Clément Serguier avec les contributions de Danielle Bertrand-Fabre,  
Jean-Claude Forêt, Philippe Gardy, Claire Torreilles.

Recherche iconographique : Jean Rouy/ Graphisme : Irène Chauvel.

Impression graphique : Espace Dupont, Le Pontet.



A l'asard  
Bautezar!

